

Décoration de Noël : Éviter toute suralimentation électrique sur vos rallonges (assurez-vous de respecter le nombre de prises par câble d'alimentation) et assurez-vous d'avoir une barre d'alimentation sécurisée afin d'éviter toute surcharge de courant.



Avant de faire votre premier feu de foyer à l'automne, avez-vous pensé à faire ramoner votre cheminée ?

Chaque année, les appareils de chauffage, permanents ou d'appoint, sont la cause de nombreux incendies. Ils sont le plus souvent le résultat d'une installation inadéquate, d'une mauvaise utilisation et du manque d'entretien du système de chauffage ou de la cheminée.

Que ce soit pour augmenter l'efficacité de votre système de chauffage ou pour réduire le risque d'incendie, il n'y a aucune contre-indication à ramoner sa cheminée une fois l'an. Il faut savoir que si l'encrassement d'une cheminée en réduit le tirage, il augmente considérablement les risques d'incendie.

Comment savoir s'il y a encrassement? C'est simple, ne pas prendre de chance et faire ramoner chaque automne sa cheminée. Sinon, la présence régulière ou même occasionnelle d'odeurs de fumée en provenance de l'appareil de chauffage est une indication que le tirage est insuffisant.

La crésote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. **Seul un bon ramonage peut l'éliminer.**

Faites ramoner la cheminée par un professionnel **au moins une fois par année** ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil.

SERVICE TEXTO 9-1-1

Service réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou qui présentent un trouble de la parole (SMTP). Le centre d'appel 9-1-1 offrira un nouveau service aux citoyens et visiteurs sur le territoire de notre Municipalité à compter du 1^{er} décembre 2015. Il s'agit du **TEXTO 9-1-1**.

IMPORTANT : Pour bénéficier de ce service, les personnes SMTP **doivent** s'inscrire au préalable, sans frais, auprès de leur **fournisseur de service sans-fil (cellulaire)**. Le site web www.textoau911.ca permet de se renseigner.

HORAIRE LA PÉRIODE DES FÊTES DE L'ARÉNA DE SAINT-RÉMI

PATIN LIBRE : du 21 au 23 décembre inclusivement et du 27 au 30 décembre inclusivement de 12h00 à 13h30. Gratuit pour tous.

Prendre note qu'il y aura relâche du patinage libre adultes les mercredis 23 et 30 décembre.

HOCKEY LIBRE : du 21 au 23 décembre inclusivement et du 27 au 30 décembre inclusivement
13 ans et moins de 10h30 à 12h00 au coût de 3.00\$/personne
14 ans et plus de 13h30 à 15h00 au coût de 5.00\$/personne

CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL 2016

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2016. Dorénavant, les séances se tiendront le 2^{ème} mardi de chaque mois à l'exception du mois de janvier et débuteront à 19h30 :

5 janvier	9 février	8 mars	12 avril
10 mai	14 juin	12 juillet	9 août
13 septembre	11 octobre	8 novembre	13 décembre

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE 2016

REVENUS		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS	
Taxes foncières – Fonctionnement	1 886 061 \$	Administration générale	487 816 \$
Taxes foncières - Immobilisations	671 600 \$	Sécurité publique (police, incendie)	689 653 \$
Taxes spéciales, Entretien infrastructures	528 389 \$	Transport routier (voirie municipale)	579 096 \$
Enlèvement des ordures & recyclage	225 590 \$	Hygiène du milieu (eaux usées, ordures)	419 922 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 400 \$	Aménagement, urbanisme et zonage	223 105 \$
Subventions – Fonctionnement	535 816 \$	Loisirs, culture et vie communautaire	525 974 \$
Subventions - Immobilisations	237 000 \$	Dettes à l'ensemble des contribuables	208 492 \$
Services rendus aux Organismes Municipaux	53 700 \$	Dettes aux utilisateurs du réseau d'égouts	369 265 \$
Autres services rendus - citoyens	193 900 \$	Dettes à la charge- Gouv. du Québec	466 008 \$
Imposition de droits, Permis et Certificats	185 000 \$	Remboursement – fonds de roulement	25 000 \$
Amendes et Pénalités	10 000 \$	Immobilisations	951 600 \$
Intérêts	23 000 \$		
Autres revenus (Éolienne)	40 000 \$		
Affectation – Fonds réserves - Immobilisations	43 000 \$		
Affectation – Surplus accumulés	302 475 \$		
TOTAL DES REVENUS	4 945 931 \$	TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION ET D'IMMOBILISATIONS	4 945 931 \$

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2016-2018

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2016	2017	2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Équipements - informatiques	5 600 \$	5 000 \$	5 000 \$
Site Web		5 000 \$	5 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE			
Borne fontaine sèche		15 000 \$	
Terrassement et pavage – Caserne incendie	12 500 \$	12 500 \$	
Centre de formation	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Clôture – Caserne incendie	10 000 \$		
Ensemble de désincarcération		25 000 \$	
Achat - Camion-citerne			275 000 \$
TRANSPORT ROUTIER & HYGIÈNE DU MILIEU			
Achat - Camion usagé	10 000 \$		
Remorque – unité de service	10 000 \$		
Saleuse pour trottoir, stationnement,	16 500 \$		
Entrepôt pour travaux publics		175 000 \$	
Tracteur à gazon frontal		25 000 \$	
Radars de vitesse		5 000 \$	
Clôture – travaux publics	12 000 \$		
Épandeur de colle à bitume	6 500 \$		
Remorque pour génératrice	12 500 \$		
Déshumidificateur – station Neuchatel	31 000 \$		
Lampadaires – éclairage des rues – secteurs ruraux	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Réfections majeures de rues	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
Réfections majeures de rues – honoraires prof.	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Travaux – correction couche d'usure	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
URBANISME			
Enseignes de bienvenue aux entrées		7 500 \$	7 500 \$
Fleurons du Québec		2 500 \$	2 500 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Centre communautaire	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Parc Pigeonnière	19 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Parc – école		100 000 \$	
Terrain de balle – panneau électrique	5 000 \$	5 000 \$	
Terrain de balle – cabanon	6 000 \$		
L'église	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Lien cyclable – rue Guérin – chemin du Golf	15 000 \$		
TOTAL DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS	951 600 \$	1 172 500 \$	1 085 000 \$

TAUX DE TAXES 2016

Une taxe foncière générale pour l'ensemble de la Municipalité est fixée pour chaque cent dollars d'évaluation foncière imposable en regard des catégories d'immeubles suivantes:

Catégorie des immeubles commerciaux	1,000 \$ / 100 \$
Catégorie des Immeubles industriels	1,000 \$ / 100 \$
Catégorie d'immeubles de 6 logements et plus	0,560 \$ / 100 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	0,560 \$ / 100 \$
Catégorie des immeubles agricoles	0,560 \$ / 100 \$
Catégorie résidentielle	0,560 \$ / 100 \$

TARIFICATION- ÉGOUT 2016

Entretien - Étangs aérés	120,00 \$ / unité
Entretien - Usine des Merles	120,00 \$ / unité
Entretien - Usine de Neuchâtel	500,00 \$ / unité
Entretien - Usine de Neuchâtel - Terrain vacant	500,00 \$ / terrain
Dette - Réseau d'égout	459,98 \$ / unité
Dette - Excédent de coût - réseau d'égout	63,54 \$ / unité

TARIFICATION - MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un tarif de base de cent soixante-dix dollars (170,00 \$) est établi pour le service des matières résiduelles. Ce tarif est fixé suivant le nombre de logements et/ou d'adresse civique occupés ou inoccupés par le propriétaire et/ou par un ou des locataires.

VERSEMENT

Voici les dates d'échéance des versements pour les taxes 2016.

1 ^{er} versement :	30 ^e jour après la facturation indiquée au compte de taxes;
2 ^e versement :	27 juin 2016
3 ^e versement :	29 août 2016
4 ^e versement :	10 octobre 2016

INTÉRÊTS

Prendre note que si un versement n'est pas fait à la date d'échéance, le compte entier devient dû et porte intérêt au taux de 12 % l'an, à partir de cette date.

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous vous informons qu'il est venu le temps de renouveler la licence de votre chien pour l'année 2016. Cette licence est valide pour une période de 12 mois, du 1^{er} février d'une année au 31 janvier de l'année suivante.

Le coût de la licence est de 30 \$ par chien. Cependant, un rabais de 15 \$ par licence sera accordé aux propriétaires qui passeront à l'Édifice municipal situé au 1700, rue Principale, pour se procurer la licence avant le 31 janvier 2016.

PROJETS DE TRAVAUX EXTÉRIEURS ET RÉNOVATIONS INTÉRIEURS

Nous vous rappelons l'importance de vous informer des règlements en vigueur pour vos projets de construction et/ou de rénovation. Veuillez prendre rendez-vous avec l'inspecteur adjoint pour l'obtention d'un permis ou certificat. Vous devez compter un délai de 2 à 3 semaines pour l'émission des documents.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca



Bulletin d'information municipal

DÉCEMBRE 2015

VŒUX DU CONSEIL



En mon nom personnel ainsi qu'aux noms des membres du Conseil municipal et des employés(e)s de la Municipalité, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et que l'année 2016 vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité!

Jean Guy Hamelin, Maire

ÉLECTION PARTIELLE DU 22 NOVEMBRE 2015

Monsieur Mario Isabelle a été élu au poste de conseiller - district # 1. Nous lui souhaitons tout le succès escompté dans son nouveau mandat.

NOMINATIONS

Il nous fait aussi plaisir d'annoncer les nominations suivantes :

- Madame Pâméla Deslauriers responsable de la bibliothèque;
- Madame Francine Cayer, aide-concierge;
- Madame Mélanie Bourgogne, éducatrice - Organisme Les Chouettes;
- Madame Caroline Provost pour sa permanence à titre de secrétaire-trésorière adjointe;
- Madame Geneviève Tardif pour sa permanence à titre de coordonnatrice du service des loisirs, culture et vie communautaire;

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

La Municipalité fermera ses bureaux pendant la période des fêtes à compter du 18 décembre 2015 à midi jusqu'au 1^{er} janvier 2016 inclusivement. La Municipalité assurera un service de garde durant cette période.

ACTIVITÉ SPÉCIALE LE 24 DÉCEMBRE 2015

À tous ceux qui désirent vivre un moment chaleureux, une activité spéciale aura lieu sur le parvis de l'église après la messe familiale qui débutera à 17h00. Habillez-vous chaudement.

SÉCURITÉ AU TEMPS DES FÊTES

Le Service de Prévention Incendie de Saint-Michel tient à vous rappeler d'être prudent pour le temps des fêtes 2015-2016. Voici quelques points à ne pas oublier pour fêter en toute sécurité :

Sapin de Noël naturel : Toujours bien hydrater votre arbre afin d'éviter qu'il s'assèche et le tenir éloigné de toute source de chaleur.